



Compte rendu synthétique de la réunion du conseil municipal du 06 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **jeudi 06 janvier à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 03 janvier 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date d'affichage : 14 janvier 2022

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Allain, M Furnion Pascal, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Bertelle Emilie, M Grange Christophe,

Membres excusés :

M Langlet Pascal donne pouvoir à Mr Furnion Pascal

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Mme Blanc Anik

Mme Lagardette Marie-Gabrielle donne pouvoir à M Chavassieux Luc

Mme Duroch Aline

Secrétaire de séance : Mr Guyot Didier

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMEBRE

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du Conseil Municipal du 06 décembre 2021

Délibérations :

- ✓ Tarifs des salles communales
- ✓ IHTS (Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires)
- ✓ Subventions
- ✓ PIG (Programme d'intérêt Général)

Actualité et Questions diverses :

- ✓ Travaux en cours
- ✓ Questions diverses
- ✓

Adopté à l'unanimité

En préambule du conseil municipal Monsieur le Maire présente ses vœux à l'ensemble de l'équipe. Le conseil municipal renouvelle ses condoléances à Monsieur Didier Guyot pour la perte de sa maman.

❖ DELIBERATIONS :

1. Avis sur le PLH 3

Monsieur le Maire présente le projet de l'habitat 3 du Pays Mornantais.

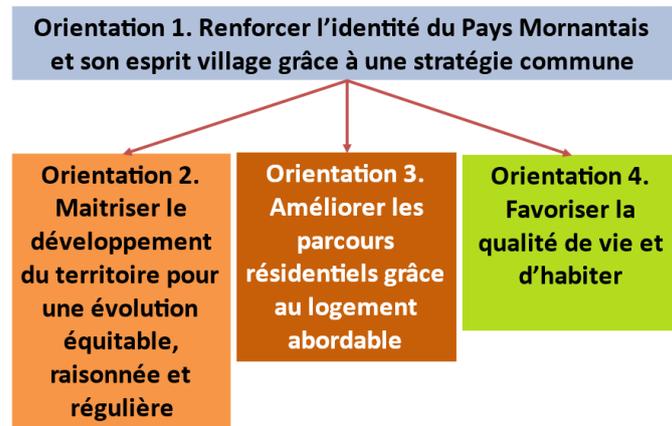
Le PLH est le principal outil de définition d'une politique de l'Habitat au niveau local. Il définit la stratégie de la collectivité pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de logement, en veillant à une répartition équilibrée et diversifiée sur le territoire. Il est établi pour une durée de 6 ans.

L'élaboration de ce PLH a été voulue au plus près du territoire, en co-construction avec les communes, l'Etat et les acteurs locaux de l'Habitat pour porter un véritable projet de territoire partagé.

Le diagnostic

Les résultats du diagnostic ont permis de mettre en évidence les principaux enjeux en matière d'habitat et de dégager les orientations stratégiques qui conduisent à la mise en place du programme d'actions. Ce dernier est assorti d'un dispositif d'évaluation et de suivi, qui permettra d'adapter les actions ou leurs conditions de mise en œuvre en fonction des évolutions et des résultats constatés dans la réalisation des objectifs.

Les orientations et les objectifs du PLH



Le programme d'action

Les quatre orientations stratégiques sont déclinées en 15 actions opérationnelles destinées à mieux répondre aux besoins exprimés sur le territoire :

Orientation 1 : Renforcer l'identité du Pays Mornantais et son esprit village grâce à une stratégie commune

- Action 1 : Porter une charte commune affirmant les objectifs partagés de production de logements
- Action 2 : Animer la politique locale de l'habitat avec les communes et les partenaires
- Action 3 : Développer une formation permanente des élus et techniciens et communiquer auprès des habitants
- Action 4 : Suivre et ajuster collectivement les objectifs de la politique de l'Habitat

Orientation 2 : Maîtriser la croissance du territoire pour un développement équitable, raisonné et régulier •

Action 5 : Intégrer les objectifs de logements abordables dans les documents d'urbanisme

- Action 6 : Définir un socle commun de travail avec les opérateurs du territoire pour orienter la production
- Action 7 : Renforcer les stratégies foncières

Orientation 3 : Améliorer les parcours résidentiels grâce au logement abordable

- Action 8 : Mettre en place un fond d'aide au logement abordable
- Action 9 : Faire évoluer la politique d'attribution des logements locatifs sociaux

- Action 10 : Développer une offre de logements adaptés et adaptables au vieillissement et au handicap
- Action 11 : Offrir une alternative de logement et d'hébergement pour les ménages ayant des besoins spécifiques

Orientation 4 : Favoriser la qualité de vie et d'habiter

- Action 12 : Travailler sur des formes d'habiter de qualité et adaptées aux villages
- Action 13 : Accélérer l'amélioration de l'habitat privé notamment sur le plan énergétique
- Action 14 : Résorber l'habitat indécemment dans le diffus
- Action 15 : Agir sur les îlots dégradés des centres-bourgs

Le volume financier prévisionnel en correspondance avec les orientations et actions de ce PLH est estimé à environ 3.5 M€ pour 6 ans (investissement et fonctionnement, y compris les ressources humaines internes).

Où l'exposé de M Luc Chavassieux Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Met un avis favorable sur le projet de PLH 3 du Pays Mornantais ;

Syndicat

Présentation synthétique des rapports activités 2020 du SIEMLY et MIMO

COMPARATIF SIEMLY / MIMO



	SIEMLY 2019	SIEMLY 2020	MIMO 2019	MIMO 2020
Nombre d'abonnés	35 176 (408 à Chaussan)	35 649 (414 à Chaussan)	11 876 (66 à Chaussan)	12 009 (66 à Chaussan)
m ³ fournis	5 485 497	5 712 917	1 547 714	1 616 632
m ³ facturés	3 306 129 soit 93,98 m ³ /abonné	3 239 622 soit 90,87 m ³ /abonné	1 250 736 soit 105,3 m ³ /abonné	1 328 588 soit 110,63 m ³ /abonné
Rendement du réseau	70 %... soit 30 % de pertes	68 %... soit 32 % de pertes	83 %... soit 17 % de pertes	86 %... soit 14 % de pertes
Prix m ³ pour 120 m ³	3,32 €	3,38 €	1,85 €	1,87 €

Questions diverses

✓ Travaux en cours

Etude de centralité

Une rencontre de travail aura lieu le 12 janvier à 15h. Tous les élus disponibles sont invités. Les premières orientations seront présentées par Toposcope.

Osmose

Olivier Cuer a présenté ses premiers chiffres. On a reçu le rapport de l'étude de sol G5 et il n'y aura pas de contraintes sur les fondations pour le projet.

Olivier Cuer sera présent à la réunion du 12 janvier.

Ecole et rénovation énergétique

Un RDV est fixé le lundi 10 janvier avec l'Alte 69 et Philippe Boutry (Copamo) pour affiner le montant des travaux.

Clos des générations

Une rencontre a eu lieu le lundi 03 janvier avec un architecte qui a présenté un concept d'habitat intergénérationnel.

✓ Questions diverses

Il faut deux référents :

- Plan alimentaire territoriale. Le référent est Nicolas Aymard
- Forêt Bois Sol. Le référent est Pascal Furnion

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin

Tous les élus sont invités à prendre leurs dispositions pour tenir les bureaux de votes.

Prochain conseil municipal : 2 février à 20H30

Il sera précédé par une commission générale sur le débat d'orientation budgétaire à 19H30

Séance levée à 22h15

